



LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

QUATRIÈME ANNÉE

N° 189

10 Août 1901

ABONNEMENTS

Rhône et Départements limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 6 50
Etranger... 8 fr

Chaque demande de changement d'adresse
doit être accompagnée de 50 centimes en plus

Toutes les Communications en général doivent parvenir
avant le jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON

(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

COURSES DE CHATILLON-S.-CHALARONNE

Dimanche 11 Août. --- Deuxième Journée

PRONOSTICS

1^{er} PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE

Steeple-chase militaire. — 2^e série. Distance : 2.000 m.

J. d'Abzac,	Pistache.	
C. Pinot,	Rosé.	
G. du Tillet,	Dauphin,	1/2 sang.
J. des Courtis,	Négrier.	
A. Rive,	Babiole.	1/2 sang.
B. de Roquette,	Vénise.	
Généraud,	Ere.	
P. Meynard,	Edith,	1/2 sang.
De Beaupuis,	Léna.	
L. Boiron,	Volupté.	
Robin,	Colibri.	1/2 sang.
Cuny,	Douar.	
A. Granet,	Jeany.	
de Montmarin,	Haine, ex-Brunchilde II.	

Nos favoris : Dauphin, gagnant; Léna ou Volupté, placés.

2^e PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE

Steeple-chase. — 6^e série. Distance : 3.400 mètres.

Le vicomte A. de Valence,	Irun III.	
P. de Montal,	Havane.	
C. Méo,	Marmouset.	
R. d'Englesqueville,	Meln.	
Le marquis de Montmorillon,	Le Valérien.	
Le baron Foy,	Attentive.	
J. Thirouin,	J'y-Pense.	
Ch. Bianchetti,	Granville.	
Vicomte de Montlival,	Quies.	
Dugass,	Roboam.	
D. Audier,	Jouvencelle.	

Nos favoris : Granville, gagnant; J'y-Pense ou Roboam, placés.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT

(Trot monté ou attelé.)

Collaz,	Saute-en-Barque.	3.800 m.
L. Marrel,	Regret.	3.950 m.
id.	Thalite.	3.800 m.
A. Burtin,	Yota.	4.025 m.
A. Bless,	Rayon d'or.	4.025 m.
Boujard,	Thissaho.	4.100 m.
Savigny,	Turlutot.	

Nos favoris : Thissaho, gagnant; Regret ou Rayon d'or, placés.

PRIX DES DAMES

(Steeple-Chase militaire 2^e série)

J. Rem.	Spanish-Armada.	
De Vergnesse.	Sémélé.	
Des Courtis.	Négrier.	
Rive.	Babiole.	
De Beaupuis,	Léna.	
De Roquette,	Vénise.	
A. Rondet.	Granville.	
A. Rondet.	Nappe.	
Généraud.	Forward.	

Nos favoris : Granville, gagnant; Léna ou Sémélé, placés.

2^e PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE

(Steeple-chase 6^e série. Distance : 3.400 m.)

G. Aupécle.	Juana.	
C. Méo.	Marmouset.	
Ch. Bianchetti.	Granville.	
M ^{re} de Montmorillon.	Le Valérien.	
Baron de St-Péreuse.	Mlle de Momère.	
Comte de Laveaucoupet.	Imposante.	
Ph. Sanlaville.	Ragolsky II.	
L. de Romanet.	Gontran II.	
C. de Contenson.	Indienne.	
D. Audier.	Galipoli.	
G. Perrot.	Qui-Va-La.	

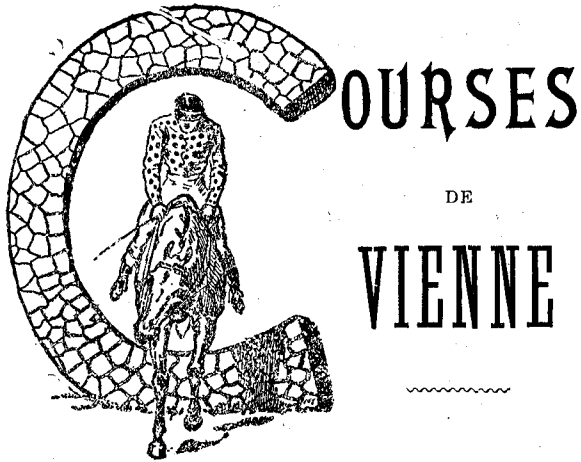
Nos favoris : Granville, gagnant; Le Valérien ou Galipoli.

PRIX DE LA VILLE DE CHATILLON

Course de haies. — Hacks et Hunters. — Gentlemen-Riders. — Distance : 2.808 m.

Desprez.	Blondine.	
G. Bouchet.	Binstead.	
F. Asinger.	Jersey.	
du Colombier.	Tant mieux pour lui.	
A. Perrot.	Corlay.	
L. de Romanet.	Saint-Vigor.	
A. Bérard.	Vert-Vert.	
Ve J. de Montlival.	Quies.	
G. Perrot.	Qui-Va-La.	

Nos favoris : Binstead gagnant; Saint-Vigor ou Qui-Va-La, placés.



Les courses de Vienne, données sur l'hippodrome de Pont-Evêque, ont été très belles, et favorisées par un temps superbe.

Une foule élégante et nombreuse se pressait au pesage et aux tribunes. Remarqué MM. Doyon, président de la Société des courses; de Chevalier, directeur des haras d'Annecy; de Craponne, juge à l'arrivée; Savignat, maire de Sainte-Colombe; Ramondon, sous-préfet; Rochex de Lyon, Pellenc, juge d'instruction à Lyon; le colonel Mas-Latrie; Guigues, avocat; Belin, de Saint-Jean; Nicod, d'Albon; de Romanet, Bless, Lafon, Bertron, Thirouin; Dugas, etc.

A 2 heures, la cloche appelle les partants de la première course.

1^{er} PRIX DU GOUVERNEMENT ET DE LA SOCIÉTÉ DU DEMI-SANG.

(Monté ou attelé), 900 fr., 3.000 m.

1. Poulette (at.), à M. Rivolin, 3.000 m., 6' 2" (Blairy); 2. Fleur (at.), à M. Bless, 6' 11" (Bougon). Non placés : Ulm, à M. Durand, 2.900 m.; Anémone, M. Fleury-Bernard, 2.900 m.; Andréa, à M. Landry, 2.900 m.

Mutuel, Pesage : 6 fr.; placés : 6 fr. 50 et 11 fr. 50.

Pelouse : 6 fr. 50; placés : 7 et 16 fr.

Unique tient la tête, mais dans la ligne opposée, il se laisse prendre le commandement par Poulette, bien venue et qui passe tous ses concurrents. Poulette gagne facilement avec 20 m. d'avance. Fleur suit bien et enlève la seconde place à Unique, qui, bien que distancé par décision des commissaires, a la bonne fortune d'obtenir le second prix. En effet, Unique, après une course régulière, arrivait second au poteau, quand, à 5 m., il s'enlève, malgré les efforts de Bougon qui lui a fait donner tout ce dont il était capable.

2^e PRIX DU GOUVERNEMENT.

(Attelé), 1.400 fr., 3.500 m.

1. Faisan III, à M^{me} de Viven, 3.800 m., 6' 31" (Bernard); 2. Poulette, à M. Rivolin, 3.500 m., 6' 33" (le propriétaire); 3. Turlutot, à M. Savigny, 3.700 m., 6' 33" (1/2) (Blairy); 4. Fleur, à M. Marmonnier, 3.500 m. (Ono).

Mutuel, Pesage : 5 fr. 50; placés : 5 fr. 50 et 7 fr. 50.

Pelouse : 6 fr. et 8 fr.

Au premier passage, Poulette mène, suivie de Fleur et de Faisan III, qui les passe aisément après le tournant et fait tranquillement son 3^e tour en tête. Turlutot se rapproche et passe Fleur qui, fatiguée, ne suit plus.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT

(Course plate : 2.000 mètres). 7 partants : 1^{er} Ramage, à L. de Romanet (Moreau) 55 kg.; 2^e Képi, à T. Dugas (Tiro) 55 kg.; 3 longueurs. Non placés : Molène, Castiglione III, Mlle de Girande, Kabyle, Garbure.

Au départ, Képi, à M. Dugas, prend le commandement du peloton devant Molène et Ramage; Castiglione III manque le départ, perdant ainsi une dizaine de longueurs. En face de la tribune, Ramage, à M. de Romanet, vient attaquer Képi; les deux chevaux galopent ensemble près d'un tour de piste; à l'entrée de la ligne droite Ramage fait son effort et gagne facilement par trois longueurs. Molène, grand favori, n'a pu prendre que la troisième place. A signaler la grosse cote pour les cinq veinards ayant pris Ramage. Mutuel, Pesage : Gagnant : 108 fr.; placés : 17 et 18 fr. Pelouse : Gagnant : 99 fr.; placés : 14 fr. 50 et 13 fr. 50.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE LA VILLE DE VIENNE

(Haies-Gentlemen). 2.800 mètres. 5 partants : 1^{er} Gardénia, à L. de Romanet (Propriétaire), 72 kg.; 2^e Qui-Va-La, à G. Perrot (M. Sully), 72 kg. Non placés : Jersey, Joinville, Vert-Vert.

Qui-Va-La, à M. Perrot, s'élance en tête au signal du starter et mène la course pendant la moitié du parcours devant Jersey et Gardénia. A l'entrée de la ligne droite Gardénia se détache et gagne par 5 longueurs. Mutuel : Pesage : Gagnant : 7 fr. 50; placés : 7 fr. 50 et 5 fr. 40. Pelouse : Gagnant : 8 fr.; placés : 6 fr. 50 et 9 fr.

STEEPLE-CHASE DE 2^e SÉRIE.

Military-Officers. (2.000 mètres). 4 partants : 1^{er} Gloriot II, à

M. d'Hennezel, lieutenant au 4^e dragons, 77 kg.; 2^e Balzac, à M. d'Apchier, capitaine au 4^e dragons, 82 kg.; 2 longueurs. Non placés : Fève et Le Gourmand (dérobé).

Belle course et belle arrivée, Gloriot II enlevant la 1^{re} place à Balzac, 50 mètres avant le poteau. Mutuel, Pesage : Gagnant : 10 fr.; placés : 6 fr. et 7 fr. Pelouse : Gagnant : 10 fr. 50; placés : 6 fr. et 6 fr. 50.

2^e PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE

(6^e Série). 3.400 mètres. 6 partants : 1^{er} Granville, à M. Bianchetti (Tuson); 2^e Imposante, au comte de Laveaucoupet (Delolme), 5 longueurs. Non placés : Kaolin, Bergen, J'y Pense, Gallipoli (dérobé).

Très jolie course menée par Imposante et Gallipoli; ce dernier se dérobe 500 mètres avant l'arrivée, alors qu'il allait très fort; Granville, faisant son effort, passe Imposante et gagne par 5 longueurs. Mutuel, Pesage : Gagnant : 19 fr.; placés : 11 et 25 fr. Pelouse : Gagnant : 26 fr.; placés : 19 et 25 fr. 50.

PRIX DU COMMERCE

(Steeple-Chase-Militaire, 3^e Série, sous-officiers), 1800 mètres. 8 partants : 1^{er} Templeur, à M. Pompon, adjudant au 2^e dragons (Propriétaire); 2^e Momer, à M. de Villèles, maréchal-des-logis au 19^e dragons (M. Bélusca); 3^e Belle-Lurette, à M. Loiseau, maréchal-de-logis 2^e dragons (propriétaire), 1 longueur et 3 longueurs. Non placés : Bécasse, Bianca, Feuille d'Or, Giroflée, L'Adour.

Cette course est marquée par une chute sans gravité. Templeur prend la tête au départ et la conserve jusqu'au poteau serré de près par Momer; Belle-Lurette, en queue du peloton, par suite d'un mauvais départ, énergiquement monté par le maréchal de logis Loiseau, reprend contact et réussit à se placer 3^e. — Mutuel, Pesage. Gagnant : 21 fr.; placés : 6 fr. 50, 6 fr. 50 et 6 fr. Pelouse : Gagnant : 21 fr. 50; placés : 7 fr. 50, 9 fr. et 6 fr.

RUOFUD.

Le Grand Prix de Vichy

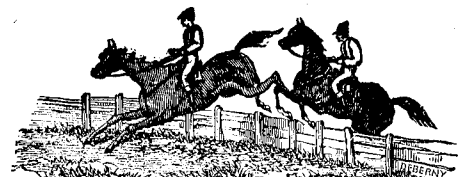
La deuxième journée du meeting de Vichy, la plus importante comme allocation de toutes les réunions de province, a obtenu un vif succès grâce au Grand Prix du Cercle International. Le temps était superbe et il y avait foule, tant au pesage qu'à la pelouse.

Le sport a offert un bon intérêt et les différentes épreuves ont été chaudement disputées.

Dans le Prix de la Société d'Encouragement, Chavigny, admirablement monté par Mac Intyre, a renouvelé son succès de la veille. Il a mené devant Pardon Monsieur et Otonne; entre les tournants, Pardon Monsieur prenait une bonne avance, mais le peloton revenait sur lui à la distance. Mac Intyre plaçait habilement Chavigny à la corde et, après une courte lutte, où le jockey américain se montrait très supérieur, il battait d'une longueur Audier.

C'est encore la monte de Mac Intyre qui a décidé de la victoire dans le Prix des Jouvencelles. Après deux tentatives infructueuses, Grand Chêne est parti devant; aux tribunes, Poitil dépassait tout le lot et n'était plus rejoint jusqu'au poteau, malgré les efforts de Toiras et de Ravenne qui prenaient les places dans cet ordre, devant Grand Chêne.

Le Grand Prix, qui se courait pour la deuxième fois, avec une allocation de 100.000 francs, a été du plus grand intérêt. La victoire de Lady Killer, le grand favori que nous avions indiqué n'a pas été aussi aisée qu'on pouvait l'espérer et il a fallu toute l'énergie de son jockey, G. Stern, pour pouvoir conserver une tête sur Passaro, que Mac Intyre a monté avec science qui lui est particulière. Derrière eux, la Merry Go Round finissait à belle allure et se plaçait troisième à une encolure. Roméo, très appuyé, a fourni une course médiocre. La victoire du poulain de M. Hennessy a été fort bien accueillie.



Courses de Villefranche-sur-Saône

Jeudi, 15 août.

Nous rappelons que les courses de Villefranche auront lieu pour la fête de l'Assomption, jeudi prochain, 15 août, au ravissant hippodrome, établi à Riottier, sur les bords de la Saône.

Nous pensons pouvoir publier, mardi soir, ou mercredi matin, un supplément donnant, avec les engagements et nos pronostics, tous les renseignements utiles en vue de cette réunion qui s'annonce fort intéressante.

Le secrétariat des Courses a son siège au café du Château-d'Eau, au 1^{er}; il sera ouvert tous les jours et fermera jeudi à midi.

Voici les engagements que nous recevons à la dernière heure :

PRIX DE BOURDELAN. — A. Vincent, Rose-Thé; Savigny, Utopie; Lallement, Martha; Detour, Charles; A. Bless, Unique et Briouze.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL. — Gay, Pinpan; Marrel, Regret; marquise de Viven, Faisan III et Topsy Medium; Ph. Savigny, Turlutot; Mermier, Serpolette; A. Bless, Rayon d'Or; Batailly, Trim et Biche.

PRIX DE RIOTTIER. — Ph. Savigny, Turlutot; marquise de Viven, Faisan III et Kiltona; Mermier, Papillon; Foulon, Cronstadt.

PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL. — Oesinger, Régolade; de Romanet, Poudre-à-Yeux; Delolme, Bertie; Renaudeau d'Or, la Pommeraye; V^{ie} de Montlival, Quies; Desnoyelle, Gouberville; Audier, Jouvencelle.

PRIX DE VILLEFRANCHE. — Hacks et Hunters. — Prat, Béova; Fiquet, Turlupin; de Romanet, Chardon; baron Hoquetin, Réveuse; Granjon, Monarque; Bérard, Kabyle; comte de Colbert, Camomille II.

AVIS AUX SPORTSMEN. — La maison de l'Amazon, 2, rue Palais-National, angle rue Grenette, s'est fait une spécialité des vêtements de sport pour Dames et Messieurs, à l'instar de Paris, à des prix modérés. Un coupeur se rend à domicile sur demande.

LA VAPEUR EST REINE! Les automobiles à vapeur CARDNER SERPOLLET l'ont prouvé en gagnant la coupe de Rothschild à une vitesse de plus de 101 kilom. à l'heure. Demander le catalogue franco, 9, 11, rue Stendal, à Paris.

CONCOURS HIPPIQUE DE MONTBRISON

Première journée.

Belle et bonne journée pour la Société. Soleil radieux, agréablement d'une brise du nord.

Dès huit heures du matin, les chevaux arrivaient sur l'hippodrome, dont la disposition fait honneur aux organisateurs. Vastes et confortables tribunes, buffet, restaurants, cafés, tout est coquettement installé. Comme piste, le sol battu d'une vaste prairie que parcourent déjà en tous sens les rivaux habitués des concours régionaux.

On remarque les écuries de MM. de Villechaize, de Vazeilles, Balay, de Ponceins, Dorian, de M. Châteauneuf. Aux obstacles, des officiers des 19^e et 30^e dragons exercent leurs montures.

Le soir dès une heure, la route de Feurs qui conduit au champ de courses, est bondée d'amateurs et de curieux : on arrive difficilement aux tribunes qui sont garnies de toilettes fraîches et ravissantes.

Remarqué au hasard : MM. le comte de Villechaize, baron de Vazeilles, Charles et Maurice de Ponceins, Colcombel, colonel Saisset-Schneider du 30^e dragons, du Plessis, Poidebard, Francisque Balay, Charvet, Châteauneuf, Julien de Montrouge. Voici le résultat des courses :

Courses au trot. — PRIX DES DÉBUTANTS. — 10 partants : 1. (100 fr.), Ulmer, à M. Cognasse, de Savigneux, monté par M. Rivoire; 2. (60 fr.), Amène-toi, à M. Gerest, par M. Briggs; 3. (60 fr.), Zéphir, à M. Henri Garnier, de Crantilleux, par M. Châteauneuf; 4. (30 fr.), Césarine, à M. Brouillon-Deville, d'Andrézieux; 5. (20 fr.), Damier, à M. Perrier, de Balbigny.

PRIX DE MONTBRISON. — 8 partants. — 1. (200 fr.), Brillant, à M. Forissier; 2. (80 fr.), Ulmer, à M. Cognasse, de Savigneux; 3. (50 fr.), Dur-à-Cuire, à M. Poncet, de Feurs; 4. (40 fr.), Harri, à M. Châteauneuf, de Rivas; 5. (30 fr.), Amène-toi, à M. Genest.

Courses d'obstacles

PRIX DE LA LOIRE. — Militaires. — 1. (objet d'art de 200 fr.), Quercy, à M. Morel, lieutenant au 2^e d'artillerie, monté par le lieutenant Micaud; 2. (objet d'art de 100 fr.), Gruchy, à M. le lieutenant Drey, du 30^e dragons, monté par le propriétaire; 3. (objet d'art de 50 fr.), Biribi, à M. le lieutenant de Jouvencel, du 30^e dragons, monté par le propriétaire; 4. Fulée, à M. le lieutenant Arnulph, du 19^e dragons, monté par le lieutenant de Prunel.

DÉPOT GÉNÉRAL :
49, rue de Sèze
LYON
Grand Choix
de Morceaux

Compagnie Française du Gramophone
DES MACHINES PARLANTES
La plus Parfaite
La plus Puissante
La plus Économique
Pas de nasillement — Pureté absolue des sons
DISQUES INCASSABLES ET INUSABLES
On Demande des Représentants dans toute la Région

AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER
3 VOITURES PARTIES : 3 VOITURES CLASSÉES
2, 4, 7
se distinguent
par leur
SILENCE
Absence
de bruit

FLOTS. — *Huitre*, à M. le lieutenant-colonel Givre, du 16^e d'artillerie, monté par le lieutenant Dupart, du 16^e d'artillerie; *Doris*, à M. le lieutenant Dupart, du 16^e d'artillerie, monté par le propriétaire; *Corsaire*, à M. le lieutenant Arnulfe du 19^e dragons, monté par le lieutenant de Prunelle; *Kiss Me*, à M. le lieutenant de Tissonnière, du 16^e d'artillerie, monté par le propriétaire.

PRIX DE SAINT-AUBIN. — Organisé par la Commission de la fête. — Prix 150 fr. *Catine*, à M. Poncelet, de Feurs. Au départ M. Châteauneuf cassé sa voiture et Féline reste seule. Il est regrettable que cet accident n'ait pas permis aux deux excellents chevaux de laisser comparer leur valeur en vitesse.

PRIX DU FOREZ. — Organisé par la Commission de la fête de Saint-Aubin. — Courses du pays au galop. 2.000 m. — 1. (70 fr.) à M. Colomb, de la Taluandière; 2. (50 fr.) à M. Vially, de Boisset-Mont-dion; 3. (30 fr.) à M. Menu, de Sury-le-Comtal; 4. (20 fr.) à M. Caire, de Saint-Romain-le-Puy.

Cette course a été marquée par un incident: deux chevaux se sont dérobés. Une dame a été frappée d'un coup de pied à la jambe, les blessés ont été conduits à l'ambulance, mais leurs blessures paraissent sans gravité.

COURSES D'ANES MONTES, avec obstacles. — Organisée par la fête de Saint-Aubin. — 100 m. — 1. M. Balay; 10 fr. 2. M. de Vazeilles; 10 fr. 3. M. de Poncelet.

Courses très bien menées, chutes, dérobées successives, hilarité générale.

Seconde journée

La matinée est consacrée au concours de chevaux présentés par catégories, soit en selle, soit en attelage. Les sujets sont magnifiques, tous ont de la souplesse et de l'élégance et sont présentés d'une façon parfaite.

Le soir, la foule est peut-être moins compacte qu'hier aux pelouses, les tribunes au contraire semblent être mieux garnies. Les dames assurément y sont en plus grand nombre dans des toilettes aussi gracieuses que variées. On nous désigne Mmes du Plessis, des Perichons, Maurice de Poncelet, Alfred de Poncelet, Paulat de Besset, Gabriel et Michel Balay, David de Sauzé, Colcombet, Milles du Chevalard, Neyron, Colcombet, etc.

Remarqué aussi M. Chialvo, maire, le commandant Marion, du dépôt d'Aurillac, et les personnalités déjà citées hier.

COÛRS D'OBSTACLES. — Prix d'essai. — 1. prix (80 fr.) *Facteur*, à M. G. Balay, de Châlains-Comtal, monté par le propriétaire; 2^e prix: *Curacao*, à M. de Prunelle, lieutenant au 19^e dragons, monté par le propriétaire; 3^e prix: *Uncle Paul*, à M. G. Balay, monté par le propriétaire; 4^e prix: *Little Yellow*, à M. G. Balay, monté par le propriétaire.

COURSE AU TROT. — Prix de consolation. — 1^{er} (10 fr.) *Bistouri*, à M. Châteauneuf, de Rivas; 2^e (20 fr.) *Hanni*, à M. Châteauneuf, de Rivas; 3^e *Césaire*, à M. Brouillon-Deville; 4^e (10 fr.) *Franc Cœur*, à M. Brouillon-Deville.

PRIX DU COMMERCE (Course au trot attelé). — 3.000. — 1^{er} prix: 100 francs, Garnier, à Craintilleux; 2^e prix: 75 francs, à Deville Aimé, à Andrézieux; 3^e prix: 50 francs, à Menu, à Sury-le-Comtal; 4^e prix: 25 francs, à Dumais, à Moingt.

SAUTS D'OBSTACLES. — *Gymkhana*, 13 partants. — Course suivie avec un vif intérêt, sauts d'obstacles exécutés d'une façon parfaite, arrêt forcé en face du barreau où cavaliers acceptent des mains d'un charmant minois la coupe de champagne, à laquelle personne n'a le temps d'accorder un moindre sourire, une seconde, il est vrai, fait perdre la prime.

Objets d'art: 1. (200 fr.) *Contran*, à M. le lieutenant de Bérille, monté par le propriétaire; 2. (100 fr.) *Doris*, à M. le lieutenant Dupart, monté par le propriétaire; 3. (50 fr.) *Querrey*, à M. le lieutenant Morol du 2^e d'artillerie, monté par le lieutenant Micaud du 2^e; 4^e (50 fr.) *Corsaire*, à M. le lieutenant Arnulfe du 19^e dragons, monté par M. le lieutenant Prunelle.

FLOTS. — *Grouchy*, à M. le lieutenant Dreyss, du 30^e dragons; *Yamina*, à M. le lieutenant Arles Dufour, du 30^e dragons, monté par le lieutenant Vignon; *Huitre*, à M. le lieutenant-colonel Givre, monté par le lieutenant Dupart; *Briggs*, à M. le lieutenant de la Vaisière, du 30^e dragons, monté par le propriétaire; *Biribi*, à M. le lieutenant de Jouvencel du 30^e dragons; *Kiss-Me*, à M. le lieutenant de Tissonnière, du 16^e d'artillerie; *Curacao*, à M. le lieutenant Prunelle.

Les gagnants reçoivent leurs flots des mains de M. Saisset-Schneider.

PRIX DU FOREZ. — Course du pays au trot attelé. — 1. (80 fr.) M. Destra André, de Rivas; 2. (50 fr.) Garnier, de Craintilleux; 3. (30 fr.) Deville, d'Andrézieux; 4. (20 fr.) Rat, de Champdieu; 5. (10 fr.) Caire, de Saint-Romain-le-Puy.

Les courses inscrites au programme terminées, les membres de la Société en ont créé une nouvelle qui a été fort goûtée du public. A six heures, une course avec sauts d'obstacles, par quatre a été merveilleusement exécutée par deux groupes d'officiers, dragons et artilleurs.

Le premier prix (80 fr.) a été attribué aux chevaux *Contran*, *Fulce*, *Yamina*, *Brig*; le 2^e prix à *Doris*, *Biribi*, *Corsaire* et *Kiss-Me*.

Cette deuxième journée a été clôturée par une superbe course à laquelle ont pris part les deux groupes de chevaux ci-dessus, qui ont recueilli les derniers applaudissements des spectateurs.

Nous ne terminerons pas ce compte rendu sans adresser nos remerciements à M. le président et au Comité de la Société qui ont réservé le meilleur accueil aux représentants de la presse.

Société des Concours Hippiques

du Rhône et du Sud-Est.

Une assemblée générale extraordinaire de la Société des Concours Hippiques du Rhône et du Sud-Est aura lieu, le vendredi, 23 août, courant à 1 h. 1/2 dans les salons Maderin, place de la Bourse, avec l'ordre du jour suivant: 1^{re} Approbation des comptes; 2^e Renouvellement des membres du comité; 3^e Fixation du siège de la Société.

Tous les membres fondateurs qui ont au nombre de 310 se feront certainement un devoir d'assister à cette réunion.

COMITÉ A LA COMMISSION: trottiers, sauteurs et attelés. — Caen, rue Laplace, 19.

Nouvelles Hippiques

Garbure, le cheval que M. A. Bérard fils présentait, dimanche dernier, pour la première fois, aux courses de Vienne, s'est blessé à un piquet et a pu, cependant, terminer sa course, sans arriver à se classer. Soignée immédiatement après la course, cette blessure au paturon saignait abondamment, mais elle paraît sans gravité.

Dimanche dernier, à Marseille, une course internationale au trot, a eu lieu, réunissant dix concurrents, parmi lesquels se sont classés premiers: *Mignonne*, à M. Monnier et seconde, *Quatre-Joies*, à M. Bouchité, donnant au pari mutuel la joie surprise de 5 fr. pour 5 fr.

Miss Sydney a battu le record des 4.500 m. dimanche à Neufchâtel en trottant 4.550 m. en 6' 55" (1'31" 1/5); *Thod* a battu le record des 3.000 m. au trot attelé, mardi, à Caen, en couvrant la distance en 4'42" (1'34").

Le Comité des Courses de Vichy s'est réuni mercredi dernier et a apporté certaines modifications au programme actuellement existant. Les courses au trot sont dès maintenant supprimées.

M. de Sainte-Péreuse a acheté à l'amiable le poulain *Oscar*, au comte de Saint-Phalle; le poulain est allé chez Baron, à Moulins.

L'Assemblée générale de la Société du *Démis-Sang*, réunie mardi à Caen, a élu à la présidence, le marquis de Cornulier, vice président et M. Alfred Léuyer, membre du comité, en remplacement de M. Olry, décédé.

Le choix du marquis de Cornulier, qui s'est acquis l'estime de tous, sera unanimement approuvé dans le monde du sport.

Par une lettre en date du 28 juillet, M. F. Debrus déclare avoir vendu à MM. Savigny et Lafond fils, le poulain *Turlutot*, par Bigno et Sauve l'Aulot.

Par une lettre en date du 29 juillet, M. P. Duret déclare avoir acheté à M. Ch. Schladerhaufen le cheval *Bayard*, par Dream et Bayardère.

Les sous-officiers de cavalerie admis à suivre les cours de Saumur en qualité d'élèves officiers, devront être rendus à l'Ecole le 10 octobre prochain. Ils emmèneront une monture, à l'exception de ceux appartenant à des corps pourvus de cavaliers de remonte ou à des écoles militaires.

L'entraîneur **VERRIÈRE**, anciennement établi à Neuilly-Levallois, vient de s'installer dans un magnifique établissement situé, 210, route d'Heyrieux, à LYON-MONPLAISIR. Piste d'entraînement, paddocks, herbage, boxes du dernier confort. Se recommande aux propriétaires et éleveurs.

AVIS. — A l'occasion des courses de Villefranche-sur-Saône, nous recommandons à MM. les Propriétaires, le café du **Château d'Eau**, comme lieu de rendez-vous. Etablissement de premier ordre, tenu par F. DULEY.

TIR

NOTES D'ARGENT

Peu nombreuses sont encore, en France, les Sociétés de tir qui célèbrent le vingt-cinquième anniversaire de leur fondation.

En 1897, la Société de Tir de Lyon faisait avec succès ses notes d'argent, en inaugurant les matchs internationaux qui, depuis, se sont régulièrement suivis chaque année: en 1898, à Turin; 1899, La Haye; 1900, Satory; 1901, Lucerne. Nous verrons le prochain à Rome, en 1902.

La Société de Tir de l'Armée territoriale, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire, célébrera à son tour ses notes d'argent, les 15, 16, 17 et 18 août, et, si nous sommes bien informés, de nombreux tireurs de la région se proposent de prendre part à ce concours, dont le programme comporte 400 prix d'une valeur de plus de 10.000 francs.

Grâce aux subventions du Conseil général et du Conseil municipal, aux nombreuses souscriptions particulières et aux dons des autorités civiles et militaires, de nos fabricants et peintres lyonnais, le programme a été doté cette année, de forts beaux prix d'une réelle valeur et qui, nous en sommes sûrs, seront vivement disputés.

Une médaille d'or, valeur 200 francs, est affectée au tir de délégations et nous aurons certainement une lutte intéressante entre les Sociétés de Lyon, Marseille, Mâcon, Bourg, Lons-le-Saunier, etc... dont les tireurs profiteront de la grâceuse de la Compagnie P.-L.-M., qui a bien voulu accorder une validité de six jours (du 14 au 19) aux feuilles de route, qui, en temps ordinaire, ne sont valables que pour trois jours.

Voici un aperçu du programme que chacun peut se procurer avec feuille de route, en écrivant au siège de la Société, 17, place Bellecour.

Faisons observer de suite que dans chaque catégorie au fusil, la série est de 5 cartouches et que le classement se fait sur la 5^e meilleure série de chaque tireur, ce qui n'a rien d'excessif étant donné le prix modique de la série: 1 franc, munitions comprises.

Catégorie I. — Tir debout, 200 m., 25 prix. Catégorie II. — 400 m., 25 prix. Catégorie III. — Silhouette fixe, 300 m., 15 prix. Catégorie IV. — Concours général, 300 m., 50 prix. Catégorie V. — Espérance, réservée aux jeunes, 300 m., 30 prix. Catégorie VI. — Officiers de l'Armée active, 500 m., 50 prix. Catégorie VII. — Délégations armée active, 500 m., 15 prix. Catégorie VIII. — Révolver 92, concours général, 15 prix. Catégorie IX. — Tir réduit, concours général, 20 prix. Catégorie X. — Tir réduit réservé aux jeunes, 15 prix.

La journée du dimanche, 14 août, est exclusivement réservée au concours des tireurs de 1^{re} classe, pour les prix offerts par le Ministère de la Guerre, et au concours des délégations de l'Armée active.

On mettra en usage le système pratiqué au concours de Rennes pour le signalé des coups, les angles des panneaux étant numérotés de 1 à 4, savoir:

Angle inférieur gauche..... 1
» droit..... 2
Angle supérieur gauche..... 3
» droit..... 4

chiffres qui correspondent à ceux des quatre zones entourant la mouche.

La mouche (5) est indiquée par le drapeau agité de droite à gauche.

La liste des prix à chaque catégorie sera affichée

au pas de tir où les tireurs pourront en prendre connaissance.

Le stand est admirablement desservi par le tramway électrique de Croix-Luiset partant de la place des Cordeliers, et croisant au centre de la ville.

Départs à l'heure et à la demi de 5 h. 1/2 à 8 h. du matin; toutes les 20 minutes, à l'heure, 20 et 40 minutes à partir de 8 heures. Prix du trajet: 1^{re} classe, 0 fr. 25; 2^e classe, 0 fr. 15.

L'entrée du stand est absolument publique et nous espérons que nombreux, seront aussi les visiteurs qui viendront admirer un stand absolument unique en France.

Terminez en soulignant le beau temps indispensable pendant les quatre journées de concours, et le succès pour ceux qui prendront part à ce tournoi pacifique.

Le colonel Polonius peut être fier de la Société fondée par lui en 1876, car les résultats obtenus par lui jusqu'à ce jour prouvent sa profonde vitalité et il doit être heureux de voir encore trois de ses collaborateurs du début faisant partie du conseil d'administration actuel.

Concours de Rennes

Classement provisoire. — Catégorie III. — Section A, 300 mètres.

Prix d'honneur: capitaine Py, de Belfort; 7^e Naudin, Mâcon; 15^e Lafay, Roanne; 17^e des Ligneris, Moulins; 49^e Duret, 21^e Rouffier, 23^e Brachet, 38^e Landry, de Lyon; 47^e Bousselier, Marseille; 49^e Martinez, Sathonay; 70^e Cazin, Marseille; 85^e Bise, 140^e Martin H., 126^e Mermel, de Lyon.

Catégorie VI. — Révolver. — Prix d'honneur: Louvier, de Paris; 1^{er} Lafay, Roanne; 2^e Dufloy, Marseille; 19^e Bouffier, Marseille; 27^e Rousselier, Marseille; 42^e Brachet, Lyon; 43^e Cazin, Marseille; 49^e Duffier, Lyon; 55^e Boell, Lyon; 86^e Naudin, Mâcon; 90^e des Ligneris, Moulins; 105^e Duret, Lyon.

Société de tir de Lyon

Résultats du Concours public du dimanche, 4 août, à 200 mètres (centre): 1. Pradier, 39 degrés; 2. P. Serres, 55; 3. Frécon, 84; 4. Fougère, 289; 5. Plumant, 298; 6. Depassio, 319; 7. Depassio, 352; 8. Dantin, 377; 9. Laprais, 382; 10. Denogent, 383; 11. Dietrich, 396; 12. Nissail, 402; 13. Pilster, 410; 14. Bini, 415; 15. O. Hess, 424.

Pendant le mois d'août, le tir aux carions et le concours au revolver libre, auront lieu dans les conditions habituelles, les dimanches d'après-midi.

Société des Tireurs du Rhône. — (Stand de la Doua). — Voici les résultats du concours mensuel d'août:

1^{re} Catégorie, série à 300 m. 15. Maurice, 132 points; 2. Vacher, 129; 3. Hess, 125; 4. Buisson, 117; 5. Remoud, 97; 6. Vallet, 52.

2^e Catégorie A. — série à 200 m. 1. Guerry, 148 points; 2. Remoud, 147; 3. Hess, 146; 4. Maurice, 145; 5. Vacher, 136; 6. Buisson, 133; 7. Fougères, 133; 8. Richoud, 110; 9. Vallet, 104; 10. Fredder, 92; 11. Geffray, 80; 12. Josseland, 70.

3^e Catégorie B. — Centre à 200 m. 1. Vacher, 276 degrés; 2. Remoud, 427; 3. Fougère, 551; 4. Vallet, 618; 5. Guerry, 689; 6. Buisson, 747; 7. Richoud, 776; 8. Hess, 787; 9. Maurice, 836; 10. Fredder, 1013.

Tir réduit: 1. Jouve, 147 points; 2. Mazayer, 111; 3. Guillerminet, 110; 4. Volland, 73; 5. Remoud, 69.

Dimanche, 18 août, à 1 heure, séance de l'Ecole de Tir.

La Patrie

Classement du Concours de Tir du 4 août. — Public (Maximum 160 points), 20 prix: René Schmidt (155), Espeil (154), Donnay (148), Gandy (147), Noiray (141), Lafage (138), Michellin (137), Guillermand (137), Laverne (135), Berthaud (132), Broissin (131), Buvier (127), Schmidt (125), Ducloux (118), Valas (115), Chabert (113), Rossat (113), Judelin (113), Donnal (112), Chinal (112).

Sociétaires (Maximum 160 points) 15 prix: Jean Lacour (147), Jos. Lacour (132), Poizat (123), Mar. Lacour (122), Charvet (113), Obry (107), Knoffi (98), Bastin (80), Dupont (69).

Dames: Mlle Bethier (141), Mlle Paget (125), Mlle Dupont (110), Mlle Lacour (67).

Délégations de Sociétés: 1^{re} L'Avenir de Lyon; 2^e La Lyonnaise.

Dimanche prochain, 14 août, continuation du concours de 8 h. du matin à la nuit. La liste des prix affectés à chaque catégorie est affichée au pas de Tir.

Sports Nautiques

Régates à la Voile de Neuville

Cette fête nautique promet d'être pleine de charme pour les rares invités de cette société et les nombreux curieux qu'attirera un programme aussi merveilleux qu'attrayant. Nous apprenons, qu'en plus des courses dont nous publions le programme, les organisateurs ont organisé pour le soir, 9 heures, après la distribution des prix aux vainqueurs de chaque épreuve, une attraction féérique sur la Saône comportant: Une chasse au cygne. Dans cette chasse, accompagnée de sonneries de trompe, des chasseurs avec rabatteurs poursuivront un cygne géant, de 9 à 10 m. d'envergure. Après les diverses phases de la chasse, du lancer, du bien-aller, de la randonnée, etc., animées par le désir de nos Nemrods de le voir tomber sous leurs feux de mousqueterie, le cygne finira par avoir raison de ceux-là et leur échappera, afin de les faire rentrer bredouilles!

Bravo! et souhaitons à tous un temps favorable; aux chasseurs nautiques un meilleur résultat, par la mise à mort de ce cygne invulnérable. Enfin, que la curée soit complète et joyeuse.

Nous apprenons également que les engagements des yachts sont nombreux et que nous verrons, là, concourir nos meilleurs *clippers* contre des *centerboard-boats* en forme de cuillère. Si ces derniers sont spécialement construits pour la course, les premiers, au contraire, sans leur être trop inférieurs (à tonnage égal), offrent aux yachtsmen un confort relatif d'habitation. Ceci dit pour la première série des voiliers.

Quant à la seconde, elle offrira également des surprises: des bateaux mixtes à l'aviron et à la voile, d'une simplicité de voiliers et de manœuvres sans égale, pouvant presque lutter de pair avec ceux de la première série. Si, même, ils étaient

plus voilés, ils nous montreraient des qualités de navigabilité surprenantes.

Rappelons, en terminant, que nos yachtsmen ont retardé d'inscription — car elle cesse ce jour, 10 août à midi, — rappelons que, moyennant l'abonnement du prix d'inscription qui est de 10 fr., ils peuvent encore obtenir leur entrée, mais la liste sera définitivement close le 12, à midi. Nous publierons probablement un supplément à notre journal, le mercredi, 14 août, au soir, indiquant le règlement des Courses et le Code du Yachting, ainsi que les noms des bateaux engagés et, enfin, nos pronostics pour le classement à l'arrivée probable des yachts.

Dernière fête. — A la demande de nombreux amateurs de fête nautique, qui désirent coopérer à cette fête nautique, le Cercle des Voiliers de la Saône a décidé d'offrir à toutes les embarcations y prenant part et les mieux payées et illuminées, le soir de la dite Chasse au Cygne, 3 prix, consistant en une médaille de vermeil, d'argent et de bronze.

« Les propriétaires des bateaux feront bien de prévenir le comité des courses de leur participation, afin d'avoir libre accès sur la Saône dans la partie réservée à cette fête nautique et recevoir les instructions des commissaires. Toute infraction aux lois et règlements sur la police des rivières sera rigoureusement réprimée! »

MONTRAY

COURSES DES VOILIERS DU LAC D'ANNÉCY

Dimanche dernier au lieu, à Monthon, une course fort intéressante des voiliers du lac d'Annecy. Tous les Lyonnais connaissent ce lac ravissant, ce coin charmant de Monthon et peuvent juger de l'attrait que présentait une telle réunion. Malgré un temps chaud, une douce brise favorisait ces courses vraiment passionnantes, dont voici le classement:

1^{re} série. — Voiliers au-dessus d'un tonneau: 1^{er} *Manon II* (construction Trüb, Genève), conduit par le propriétaire, M. Buffard, du Club Nautique de Lyon.

2^e *Béatrice* (construction Texier, driver), à M. Taine, conduit par son propriétaire.

2^e série. — Voiliers au-dessous d'un tonneau: 1^{er} *Touquet* (construction Texier, driver), conduit par son propriétaire, M. Chausard et M. Girard, du Sport Nautique d'Alger et tous deux du Football-Club-Régates Lyonnaises.

2^e *Swan*, à M. Brault (driver, construction Trüb), conduit par son propriétaire du Sport Nautique Australien.

ALPINISME



Le Congrès du Club Alpin se tiendra, cette année à Briançon. En voici le programme.

Dimanche, 11 août, ascension du Pradel (2.572 m.); une messe sera dite, à 11 heures, à Notre-Dame-des-Neiges.

Les 12, 13 et 14 août, les Congressistes pourront prendre part soit à des courses d'un jour, soit à des courses de deux jours.

Courses d'un jour: 1^{re} La Vachette, le Mont Genève, les sources de la Durance; 2^e col de Maravoise (2.250 m.), col Néal, chalets du Lauzet, la Roche de Rame; 3^e vallée du Fournel, col d'Ornon (1.470 m.); 4^e Excursion dans la vallée de Névache aux cascades de la Claire et à Fontcouverte; 5^e Préjais, la Cucumelle, col de Vallouise.

Courses de deux jours: 1^{re} Col d'Isard, le Queyras, Abrès, Guillestre et Mont-Dauphin (12 et 13 août); 2^e le Lautarel, col du Galibier (2.658 m.), ascension du Petit Galibier (2.745 m.) refuge de l'Alpe, col d'Arsine (13 et 14 août), 3^e Vallouise, Aile-Froide, le pré de Mme Carle, le glacier Blanc (2.501 m.), 13 et 14 août.

Judi 15 août: Fêtes diverses à Briançon; danse du Baccou-Ber; à 6 heures, banquet.

Vendredi, 16 août: séance du Congrès.

Samedi 17 août: la Croix de Toulouse (1.973 m.), dîner aux Eytieux à 6 h. 30, fête de nuit en plein bois, bivouac facultatif.

Dimanche 18 août: Fêtes populaires aux Eytieux; clôture du Congrès.

Lundi 20 août: Départ des touristes pour les grandes ascensions. — Trois caravanes se rendront à la Bérarde, la première par le col de la Temple (3.283); la seconde par le col du Clot des Cavales (3.128 m.); la troisième par le col de la Lauze (2.543 m.) et permièrment par les touristes de prendre part à l'inauguration du refuge édifié par le Club Alpin au promontoire de la Meije.



CYCLISME

UN NOUVEAU CONCESSIONNAIRE

Au Vélodrome Tête-d'Or

La presse politique lyonnaise a mené grand tapage, cette semaine, à propos de la nouvelle concession du Vélodrome Tête-d'Or à M. Avon. Et ce n'est pas à cause de M. Avon, le créancier de l'ancien directeur, M. Jean Pascal, qui lui était substitué, mais en raison du favoritisme scandaleux qui avait précédemment octroyé — sans garanties sérieuses et uniquement en récompense de ses services électoraux — une concession de neuf années à l'ancien directeur du député exotique du 1^{er} arrondissement, le vénérable M. de Lanessan.

Quant, au mois de novembre dernier, nous signalions notre vélodrome municipal et... ministériel — (non pas à cause de ses courses d'ânes... non!) — comme un nouveau fief abandonné en don de joyeux avènement de ce qui devait constituer la défense républicaine — nous ne connaissions pas encore tous les dessous de ce tripotage anti-sportif.

Nous affirmons seulement — à l'encontre des rapports officiels et des constatations de l'ingénieur-rapporteur — que M. Pascal n'avait pas enfoncé 10.000 francs dans le Vélodrome concédé et que le chiffre des réparations faites était loin d'atteindre cette somme indiquée, sans justifications sérieuses. Aujourd'hui nous avons la preuve de la justesse de notre appréciation, puisque

M. Avon, le seul créancier de M. Pascal pour les réparations effectuées, déclare que sa créance ne dépasse pas 5.000 fr. et, pour se couvrir de cette dépense, désormais établie à ce chiffre, il se trouve finalement substitué à son débiteur. Oh! rien de plus juste, et, certes, nous ne protestons pas. Mais que signifie donc le rapport de l'ingénieur, contradictoire par cette déclaration et quelle est la valeur des conclusions présentées et soumises au Conseil municipal??

Et ce n'est pas tout! La discussion entre nos édiles nous a appris que le dépôt de 4.000 fr., la garantie exigée des premiers concessionnaires, avait disparu comme par enchantement... M. le Maire, lui-même avoue qu'il n'y comprend plus rien. On ne peut pourtant pas interpellir M. le ministre de la Marine en déclarant qu'on lui fait monter le dernier de nos bateaux de Tête-d'Or!

l'instruction; Roussillon, président de l'Union Vélo-Lyonnais; MM. Mazère, membre honoraire, Arlaud, Jaquez, Sommier, Bouvagnet, Rey, Dugourd, Collet, etc.; parmi les dames: Mmes Arlaud, Roussillon, Carbonnel, Perdrix, Joannon, Mazère, Julien, Martha, Giraud, Combière, André, etc. La presse était représentée par le *Lyon Sportif* et le *Lyon-Sport*.

Ce n'était point le banquet officiel, mais une fête champêtre, aussi n'attendait-on ni discours, ni congratulations. Et, en revanche, une franche gaieté et un entrain endiablé n'ont cessé de régner, agréablement interrompus par l'infatigable sociétaire et maître consommé, M. Codini qui, pendant le dîner, à diverses reprises, s'est mis au piano et a charmé toute l'assistance par son brio et son goût musical parfaits.

Puis ce fut le tour des chanteurs et chanteuses: Mmes Julien, J. Joannon, Perdrix, André; MM. Auguste, Bobewitch, Rival, Ravel, Javelle, Francillon, fils du trésorier du *Cyclophile Lyonnais* qui, de passage à Saint-Germain au moment propice, avait bien voulu accepter de chanter la chanson du *Cyclophile*.

On s'est quelque peu attardé à table retenu par les plaisirs de ce banquet champêtre. Enfin à 5 heures on donne le départ des différentes courses cyclistes. En voici les résultats. *Vitesse* (1.000 m.): 1^{re} série: S. Blanc 2^e série, Rival. — *Finale*: 1. Blanc, 2. Rival 3. Imbert, 4. Henry.

Course de l'entente. — 1^{re} série: S. Blanc; 2^e série: André; 3^e série: Auguste; 4^e série: Auguste Blanc. *Finale*. — 1. S. Blanc, 2. Auguste, 3. A. Blanc, 4. André. Epreuve très intéressante et fort bien disputée.

Course en sac. — *Finale*: 1. S. Blanc, 2. Imbert, 3. Coquet, 4. Ravel. Comme on le voit le *vulgaire professionnel* S. Blanc a fait ses frais, comme il le disait lui-même, en remportant toutes les épreuves sur ses camarades de trop purs amateurs. *Course à la bougie*: 1. Coquet, 2. Bouvagnet. *Jeu des ciseaux*: 1^{er} Mlle Martha.

Puis le soir, à 8 heures, c'est le retour joyeux à la lueur des lampions et aux accents des gais refrains répétés en chœur. Un arrêt à Neuville pour se remettre la voix, puis le prompt retour au siège social où a lieu le disloquement général; chacun heureux de cette belle fête et se promettant bien de prendre part à la prochaine réunion. Quant à nous, après avoir remercié de son amabilité M. Perdrix, le dévoué président du *Cyclophile Vaisois*, nous quittons Vaise heureux et content d'une journée agréablement passée, dans un milieu sportif et sympathique entre tous. V. BROCHU.

U. V. F. Challenge J. Rivat

Le Comité lyonnais de l'U. V. F. fera disputer demain, sur le parcours de *Lyon-Vaulx-Milieu* et retour (55 kilom.), le challenge Rivat (1^{re} année), dont le prix est une coupe d'une valeur de 150 francs offerte par M. J. Rivat, consul de l'U. V. F. Ce challenge sera couru par équipe de six coureurs, dont quatre compteront pour le classement.

L'entraînement est autorisé sauf par voitures. Le départ aura lieu à 6 heures 1/2 du matin au terminus du tramway de Bron, café Pitre.

Championnat du Sud-Est de l'U. V. F. — Le championnat de 100 kilomètres de l'U. V. F. aura lieu le 8 septembre prochain. Le gagnant recevra une médaille d'or et sera envoyé à Paris pour prendre part au championnat de France et cela aux frais du Comité lyonnais de l'U. V. F.

Une Ballade Sportive

L'Union Sportive Aigonnaise, une de nos plus jeunes sociétés sportives de la région, vient de décider de faire, à bicyclette, une excursion de deux à trois jours et Lyon a été choisi comme but. Les membres de la vaillante société partiront aujourd'hui, dans la nuit, afin de pouvoir venir déjeuner dimanche matin à Lyon.

Nous souhaitons bonne route à ces courageux unionistes dont nous espérons bien serrer la main à leur passage.

Dijon-Nuits-Cîteaux-Dijon

Par un temps superbe et avec un succès sans précédent, s'est courue dimanche dernier, à Dijon, pour la 6^e année, la course annuelle du *Racing-Club Bourguignon*. La route était excellente et sans trop de poussière, ce qui a beaucoup contribué aux excellents résultats obtenus. Le record, néanmoins, qui est de 1 h. 27 par Mairat aîné et Sirugue en 1899, n'a pas été touché.

Au départ. — Dès 7 heures, les coureurs arrivent nombreux au contrôle fixé au Café de Lyon, où les officiels ont beaucoup de mal à distribuer les brassards. Enfin, à 8 heures, tout est prêt et l'appel terminé, le coup de pistolet retentit pour la catégorie des amateurs libres. Deux minutes encore et un nouveau coup de pistolet donne le départ pour la catégorie U. S. F. A., qui file encore plus vite dans un nuage de poussière. Sur cinquante engagements, 45 coureurs sont partis.

A Nuits (21 k.). — Les coureurs sont contrôlés par les membres du R. C. B. et tout le peloton passe espacé de quelques secondes. Les entraîneurs sont nombreux mais peu de tricycles, deux coureurs de l'U. S. D., plus favorisés sont en tête, les autres suivent très près.

A Cîteaux (39 k.). — Les coureurs passent dans cet ordre: Pommier, Lejeune, Charton. Les amateurs libres, bien qu'étant en bonne place, sont rattrapés à Cîteaux par les amateurs de l'U. S. F. A. MM. Quignard et Durin ont contrôlé 38 coureurs.

A l'arrivée au vélodrome. — Beaucoup de spectateurs qui attendent les premiers. Enfin, les trompettes retentissent et alors apparaît Pommier, l'excellent coureur de l'U. S. D., dont la course est magnifique. Voici les résultats:

1^{re} Catégorie. — Amateurs U. S. F. A. — 1. Pommier jeune, U. S. D.; 2. Lejeune, U. S. D.; 3. Charton, R. C. B.; 4. Belgit, R. C. B.; 5. Lanterrier, U. S. D.; 6. Pommier, U. S. D.; 7. Ravot, R. C. B.; 8. Mathieu, R. C. B.; 9. Faivre, R. C. B.; 10. Marmion, C. F.

2^e Catégorie. — Amateurs libres. — 1. Ph. Gros, pierre, 2. Bresson, 3. Lavier, 4. Melzani, 5. Ch. Gros, pierre, 6. Borel, 7. Dompnier, 8. Chenkel, 9. Millot, 10. Legrand.

Courses internationales à Vichy

Voici le programme détaillé des courses cyclistes internationales organisées annuellement, par le *Vélo-Sport Vichyssois*, sous le patronage de la municipalité. Les courses auront lieu sur le vélodrome du Concours hippique, avec nouveaux virages relevés en bois.

Premier jour, jeudi, 15 août

Prix de l'Alcazar. — Réservé aux coureurs de la région: bicyclettes; par séries et finale, 150 fr.

Prix Médinger. — Internationale; handicap; bicyclettes; par séries et finale, 200 fr.

Grand Prix du Cercle International (Séries). — Internationale; bicyclettes.

Finale du Prix de l'Alcazar.

Prix de Vichy-État. — Course de tandems; internationale; par séries et finale, 500 fr.

Deuxième jour, dimanche, 18 août

Prix de l'Espérance. — Série de repêchage du Grand Prix du Cercle International.

Prix de l'Eden. — Course de primes; internationale; bicyclettes, 200 fr.

Demi-Finales du Prix du Cercle International. — Internationale; bicyclettes.

Prix du Cercle du Casino. — Course-poursuite par invitation, deux équipes de quatre coureurs l'une contre l'autre, 10 kilomètres, 600 fr.

Finale du Prix du Cercle International. — Internationale; bicyclettes, 1.200 fr.

Prix de Consolation. — Internationale; bicyclettes; réservée aux coureurs n'ayant rien gagné, 150 fr.

NOTA. — Les engagements sont reçus, jusqu'au mercredi, 14 août, à midi, chez M. C. Bougarel, président du *Vélo-Sport Vichyssois*, à Vichy. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au *Lyon-Sport*.

UNE COURSE DE SIX HEURES POUR AMATEURS

Nous avons déjà dit que le *Vélophile Lyonnais* organisait, pour le dimanche 25 août, au vélodrome de Genas, une grande fête sportive de bienfaisance, au cours de laquelle se disputerait une course de 6 heures pour amateurs ce qui n'a jamais eu lieu à Lyon. Voici aujourd'hui le programme définitif de cette fête:

1^{re} Course amateurs internationale de six heures, avec entraîneurs humains pendant la dernière heure seulement. Engagement 3 fr., remboursable aux coureurs restés au moins 1 heure en piste. — 2^e Course vitesse amateurs: Engagement 1 fr. 50. — 3^e Course vitesse professionnels: Engagement 2 fr., remboursables aux partants non primés. — 4^e Course de motocyclettes. — 5^e Course pour machines multiples ayant entraîné dans la course de six heures.

Le premier prix de la course de six heures est une superbe bicyclette de piste d'une valeur de 400 fr., les prix suivants sont proportionnés au premier. Les engagements de 3 fr. sont remboursables aux coureurs ayant resté 1 heure en piste, ils auront droit à la course de vitesse.

Nous rappelons au public que les billets de tombola (0,50) donnent droit à l'entrée pour la fête. Le gros lot est une bicyclette à changement de vitesse, roue libre, frein.

Pour les engagements ou renseignements, s'adresser au siège du *Vélophile*, chez M. Castoldi, 1, cours Morand et chez M. Gigoud, 239, avenue de Saxe. On trouve également des billets de tombola aux bureaux du *Lyon-Sport*.

AUTOMOBILINE
Essence Homogène
POUR
VOITURES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES
DESMAIS Frères. — PARIS

Dans les Alpes

Le Championnat des Alpes.
100 kilomètres sur route.

Dimanche s'est couru à Grenoble le championnat de fond (100 kilom. sur route), organisé par le Comité régional des Alpes de l'U. S. F. S. A.

Le succès de la réunion ne complètera pas dans les annales du sport vélocipédique... du moins quant au nombre des partants: sur 13 inscrits, 5 coureurs seulement se sont présentés au départ, dimanche matin, à 6 h., au pont du Drac. Parmi les absents: 5 coureurs — rien que ça — de l'Union Athlétique Vainoise, Fernand, du Cercle Sportif, Cotte et Patel, de St-Marcellin.

A 6 h. 15, le départ est donné. Près Fontaine, Genevois a rejoint le tricycle à pétrole, conduit par Mocetti et sur lequel se trouvait Eug. Debon qui, pour la circonstance, avait bien voulu accepter les fonctions de « soigneur » du coureur stadiste.

Dès Veurey, Garrot, de Romans, est mis hors de course par suite d'un accident de selle, Bernard, de Voiron se retire également. Trois coureurs restent donc.

Au pont d'Izeron, plusieurs « pelles », sans trop d'importance fort heureusement, surviennent au fait d'une trop brusque courbe du virage. Genevois et Bossan en sont les victimes.

Par suite d'un encombrement de voitures le tricycle à pétrole qui entraînait Genevois est obligé de lâcher son coureur pour ne le reprendre qu'au Guâ.

Macairel et Bossan passent premiers au Pont d'Izeron. A St-Marcellin, Bossan s'arrête pour faire panser ses contusions.

Au Guâ, Genevois est bon dernier à 1.500 ou 2.000 mètres derrière ses deux adversaires. Le tricycle électrique le reprend et l'emmène à une allure de quarante à l'heure.

A Voreppe, le coureur du Stade a regagné tout son retard et laissant Macairel, passe premier au contrôle.

Enfin à Grenoble, à l'octroi de la Porte-de-France, l'arrivée donne les résultats suivants:

1. Genevois (*Stade Grenoblois*) en 3 heures 2'; 2. Macairel (*Union Athlétique Vainoise*) en 3 heures 10'; 3. Bossan (*Union Sportive St-Marcellinoise*) en 3 heures 30'.

Genevois arrive souriant derrière son entraîneur et tandis qu'une chaleureuse ovationalue la nouvelle victoire stadiste, Côte, très grave, entouré, au jury, des principaux comités entr'autres Fortwengler et Bernard, constate le temps mis par le champion: *Trois heures, deux minutes*. Le record détenu par Morel de l'Union Sportive Chabérienne depuis 1899 est battu de 13 minutes.

Là se borne le succès de cette réunion qui s'annonçait sous les meilleurs auspices, sans la fâcheuse défection des Vainois. N. M.

Une " Première " à Uriage

La réunion cycliste organisée dimanche, au cours de la fête de la charité, dans cette coquette station thermale qu'est Uriage-les-Bains, a obtenu, mieux que ses devanciers, un plein succès et, l'on aurait mauvaise grâce, après cela, de ne point féliciter encore les dévoués dirigeants de l'Union Cycliste Grenobloise, du bienveillant concours qu'ils avaient bien voulu, à cette occasion, assurer au directeur de l'établissement thermal, le principal organisateur de la fête de Charité. Par suite de la disparition du vélodrome, la réunion a eu lieu dans le parc autour de la grande pelouse. Tout s'est passé dans le plus grand ordre, tandis que l'orchestre, sous la très habile direction de son chef M. Trave, venait, très gentiment, servir d'intermède entre chaque épreuve.

Au surplus une très nombreuse — et très dévouée — assistance assistait à cette « première ».

Au hasard du crayon: M. Jay, maire de Grenoble et sa famille; M. Verne et sa famille; M. le commandant et Mlle Richier; beaucoup d'officiers et de sportsmen entr'autres. Parmi ces derniers, Côte, vice-président du Stade; Poulat, le sympathique président de la section de tennis du même club; Jordan, Debon, Repellin, etc.

Voici les résultats:

Départementale (2.000 m.) professionnels: 1. M. Martheillat; 2. Champon; 3. Marillat, T. 256".

Jolie course de Mathellat qui passe premier au poteau d'arrivée avec une roue devant Champon.

Départementale (2.000 m.) amateurs: 1. Teissier; 2. Blanc; 3. Laurent, T. 35".

Teissier gagne facilement.

Consolation (amateurs) (2.000 m.): 1. Laurent; 2. Ambrosol, T. 259".

Consolation (professionnels) (2.000 m.): 1. Fauchard; 2. Grimaud; 3. Milly, T. 246".

Courses de primes (10 tours de piste): 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e primes et prime finale, Champon; 2^e prime finale Fauchard, T. 18". — Très belle course de Champon qui, dès le cinquième tour, s'assure un demi-tour d'avance et finit dans un emballage merveilleux, qui lui vaut d'ailleurs une chaude ovation de la part du public.

Sitôt après la réunion et tandis que l'orchestre attaque un nouvel allegro, la foule se précipite pour prendre d'assaut le tramway à vapeur, pendant qu'a lieu devant le Casino la traditionnelle remise des prix aux vainqueurs.

MONTCEAU (Isère). — Voici le programme des différentes courses cyclistes organisées par M. Lionel Cottin, le 15 août prochain, à 2 heures 1/2 du soir.

Amateurs vitesse, par séries et finale: 1^{er} prix, objet d'art, valeur 30 fr.; 2^e prix, valeur 20 fr.; 3^e prix, valeur 10 fr.

Professionnels de vitesse. — Par séries et finale: au 1^{er}, 30 fr.; au 2^e, 20 fr.; au 3^e, 10 fr.

Matches entre Marion, de Lyon, remplaçant; Durry; Cottin, de Montceau, et Ravel, de Rives.

Les engagements seront clos le 15 août, à 2 heures du soir.

Nous engageons vivement tous les coureurs lyonnais et des environs à participer à ces courses. Ils trouveront à Montceau le meilleur accueil possible et ne peuvent que s'en aller enchantés. Le soir, à 9 heures, brillant feu d'artifice.

Cherchez le Riche Sportman Lyonnais ?

Je ne suis si, Lyon étant trop privilégié en fait de « généreux sportmen », nos sociétés lyonnaises ne peuvent plus en accepter de nouveaux; on serait tenté de le croire, en lisant une information parue dans le *Vélo* et naturellement reproduite par toute la presse grenobloise et diversement appréciée dans les milieux sportifs.

Voici donc le *poulet* en question (j'allais dire le canard !)

« On parle, à Grenoble, de la fondation prochaine d'un grand club cycliste. L'organisateur principal de ce nouveau club serait un riche sportman lyonnais, qui consacrerait généreusement et annuellement d'abord, une somme de 5.000 fr., pour permettre à Grenoble de revenir cette « ville sainte du cyclisme » d'antan, ainsi que se « plaît quelquefois à le rappeler cet apôtre qu'est « M. Maurice Martin ».

Donc, Grenoble aurait la chance de posséder un riche sportman lyonnais, et qui mieux est, il serait disposé, pour relever dans cette ville le sport cycliste bien déchu à ce jour, de montrer au grand jour toute sa générosité. Si on ne fait pas encore connaître cet oiseau rare, c'est que l'on redoute qu'on ne soit trop porté à le déplorer.

Allons, qui nous dira le nom du « généreux sportman » ? Mais, au fait, n'est-ce pas un bluff !!!

V. B.

Essence de Pétrole Spéciale
Marque FENAILLE & DESPEAUX
BENZO-MOTEUR
POUR
Moteurs et Automobiles
Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques
U. S. F. S. A.
Comité du Sud-Est

Réunion mensuelle du 6 août. — Sous la présidence de M. Burnichon. Présents: MM. Balmes (U. A. L. C.), trésorier, Brochu (R. C. L.), secrétaire, Guichard (S. R.), Rohner (R. C. B.), Berthillier (U. S. D.), Clerc (R. C. C.), Deck (U. S. B.), Conty (R. C. S.).

M. Burnichon confirme au Comité sa démission de président du *Football-Club de Lyon*.

Le Comité est également saisi d'une note anonyme dont aucun correspondant n'a voulu prendre la responsabilité et parue dans l'*Auto-Vélo*, relative au président du Comité régional du Sud-Est. M. Burnichon fait alors connaître la lettre recommandée qu'il a adressée à ce journal et dont il a vainement demandé l'insertion, conformément à son droit de réponse. Devant ce parti-pris du journal parisien et ensuite du mépris des droits de M. Burnichon et de l'opinion sans raison émise au nom des délégués du Comité, la proposition suivante est mise aux voix et adoptée: « Le Comité du Sud-Est, après avoir pris connaissance d'une note parue dans l'*Auto-Vélo*, proteste contre cette note anonyme concernant son président et absolument contraire aux sentiments que les délégués présents sont heureux d'exprimer à M. Burnichon dans cette circonstance. » L'insertion de cette décision sera demandée à *Tous les Sports*.

Assemblée générale annuelle. — Le Comité décide que, dans le cas où l'Union autoriserait la création du *Comité de l'Est*, pour le mois d'octobre, l'Assemblée générale annuelle du *Comité du Sud-Est* aurait lieu, dans la matinée du 6 octobre, à Lyon, et le *Challenge d'Automne* se disputerait l'après-midi à Lyon. Dans le cas contraire, le challenge aura lieu, le 6 octobre, à Dijon, et l'Assemblée générale, le 13, à Lyon. Le Bureau prendra des mesures en conséquence de cette décision.

Le programme de la réunion interclubs du *Challenge d'Automne* est ainsi fixé: 100 m. (hand.); 200 m. (pials scratch) en ligne droite ou 400 m. (handicap) (à fixer); 800 m. (handicap); lancement du poids et saut à la perche (scratch).

Challenge d'Automne (5.000 m. plats par équipes de 4 coureurs dont 3 comptent pour le classement). — Courses de bicyclettes vitesse, 2.000 m., et demi-fond (20 k.) avec entraîneurs humains. Engagements 0 fr. 50 par course ou concours; 5 francs par équipe pour le challenge, jusqu'au 23 septembre inclus, à M. Brochu au *Lyon-Sport*, 15, place Bellecour.

M. Lambelet, vice-président du *Comité du Sud-Est*, à Dijon, sera chargé de présider l'organisation de cette réunion à laquelle les Sociétés sont invitées à participer en grand nombre.

Correspondance. — Le secrétaire donne lecture de plusieurs lettres de M. Doyen et du *Racing-Club Bourguignon*. Le Comité du Sud-Est n'ayant voté, cette année, aucune indemnité aux champions régionaux qui se sont rendus à Paris, ne peut accorder l'indemnité de 10 francs demandée par M. Del-Breton.

Au sujet des records établis ou battus à Dijon par MM. Doyen, Bourreau, Sauvageot, Picard, del Breton, le Comité en refuse l'homologation, ces athlètes n'ayant pas averti préalablement le Comité ni fait de demande selon les règlements de l'Union, tous les autres records reconnus ayant été précédés de ces formalités indispensables.

En ce qui concerne la lettre du *Racing-Club de Lyon* demandant la radiation, avec extension aux autres clubs, de plusieurs membres de cette société, le Comité prie le R. C. L. d'indiquer les sommes dues par chacun de ces sociétaires.

Lettre de l'Union sportive dijonnaise, demandant la requalification de MM. Pichet et Berger. Le Comité, malgré son grand désir de voir prospérer l'amateurisme, décide que ces coureurs ne seront requalifiés qu'au 1^{er} octobre, avec remboursement d'une somme de 30 fr. chacun. A ce sujet, le Comité prie MM. Pacoud, Méru et Paquette de faire parvenir au *Sud-Est*, la quittance de l'Union, pour les sommes qu'ils ont eu à rembourser, afin d'obtenir leur requalification et d'en justifier.

Le secrétaire écrit à M. Barbie pour lui demander certains renseignements sur le matériel. Le secrétaire est également chargé de poursuivre l'enquête au sujet de la réclamation de M. Rouard. Il est prie d'écrire de nouveau à l'Union pour obtenir les frais de déplacement des coureurs lyonnais qui se sont rendus aux championnats de France, à Paris.

M. Guichard, au nom du *Stade Lyonnais*, demande que le *Championnat de 100 km. sur route* ait lieu cette année sur le parcours de *Roanne-Dijon et retour*. Adopté en principe. M. Guichard est chargé de se mettre en rapport avec M. Martinand, vice-président du Comité, pour la fixation et l'organisation de ce championnat.

Le Comité homologue les résultats du championnat de Natation, disputé dimanche: 100 mètres: 1. J. Hartwig (F.C.L.); 2. J. Vuillemet (F.C.L.); 3 mètres: 1. Imoof. — 400 mètres: 1. Imoof (F.C.L.); 2. F. Raymond (R.C.L.); 3. Hartwig.

La séance est levée à 11 heures.

Le secrétaire: V. BROCHU.

Simple Lettre en réponse

Lyon, le 8 août 1901.

Monsieur le Directeur de l'*Auto-Vélo*.

Je constate que, si depuis le 26 juillet, vous n'avez pas inséré la lettre recommandée que je vous ai adressée, conformément à mon droit de réponse, vous avez encore, au mépris de ce droit, poussé votre insigne partialité à continuer vos commentaires à mon égard et à reproduire la lettre de votre correspondant, M. Francis Pouzet, sans la faire précéder de la mienne. C'est une façon d'être habile, mais bien peu digne, d'avoir raison, comme vous prétendez le démontrer par certains titres de votre journal.

Contrairement à vos assertions, l'*Auto-Vélo* n'a par fait pressenti ma démission de président du R. C. L., puisque lorsqu'il l'a annoncée avec toute la bienveillance ou la malveillance que M. Pouzet a voulu y mettre, cette démission était remise au Comité depuis douze jours déjà, avec demande de convoquer l'Assemblée générale, que vous annoncez, pour pourvoir à mon remplacement.

Aujourd'hui, votre correspondant, par des déductions, suivant le droit qu'il se reconnaît explique pourquoi il a fait pressenti aussi ma démission de président de votre Comité régional. Les délégués de ce comité ont fait justice de ce pressentiment et encore, à l'encontre de vos prévisions sur ce point, je suis content.

Il y a qu'une chose qui ne me satisfait pas: C'est le peu de loyauté que vous apportez, même dans ces petites polémiques de personne, alors que vous les soulevez.

Vous l'avez donc prévu, cette fois, L.-M., je ne suis pas satisfait. Vous voyez que vous avez bien su mettre toutes les chances de votre côté et qu'il était facile de gagner votre pari. Aussi je vous dispense maintenant de reproduire ma première lettre, vieille déjà de quinze jours, mais je suppose encore que vous vous montrerez bon parieur en reproduisant cette réponse aussi par la poste je vous la recommande.

Dans cette attente, je vous présente mes salutations.

J. BURNICHON.

Président du Comité du Sud-Est.

Comité de l'Est

C'est chose faite! La création de ce Comité, si vivement réclamée par les sociétés de Chalon-sur-Saône et de Dijon, a été décidée dans la dernière séance du Conseil de l'Union. Je le crois que personne, dans le monde athlétique, ne sera impressionné par cette mesure attendue et qui intéresse principalement les sociétés appelées à former ce nouveau comité régional.

Le Comité du Sud-Est, prévoyant même cette solution à brève échéance, a, dans sa dernière réunion, pris des mesures en conséquence, soit en vue de sa prochaine assemblée générale soit pour le challenge d'automne. Si son champ d'action diminue tous les jours, il n'en continue pas moins, dans un cercle plus restreint, son active propagande en faveur des sports athlétiques.

A son tour, le Comité de l'Est va faire souche et, suivant les traditions unionistes, créer dans sa région un mouvement plus marqué en faveur de l'U. S. F. S. A. et des nouvelles sociétés, dont elle suscitera la création. *Tous les Sports*, l'officiel, nous donnera, demain, avec la décision du Conseil, la circonscription du nouveau Comité qui doit comprendre les départements de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura, de la Côte-d'Or et une partie de Saône-et-Loire.

Il est à regrettable que les sociétés du nouveau Comité ne conservent encore de fréquentes relations avec celles contre lesquelles elles ont commencé à lutter pour les championnats. Espérons qu'elles se rencontreront encore souvent, malgré la distance qui, aujourd'hui, est la véritable cause de leur séparation administrative.

Lyon Sport reste toujours à leur disposition comme le trait d'union entre ces anciennes sociétés régionales, s'efforçant, ainsi qu'il l'a fait pour le Comité des Alpes, de maintenir cette unité d'intérêts, d'aspirations et de relations qui a présidé à leur constitution première.

J. B.

Lire la suite à la 4^e page.

A S^T HUBERT
L. EYNAC
Ouvrier-Armurier
ATELIER et MAGASIN: 13, rue Constantine
LYON-TERRAUX

Fusils, Revolvers & Carabines

DE TOUS MODÈLES

TIRANT LES POUDRES PYROXYLÉES

Hammerlees Triples et Quadruples



Cartouches chargées de Confiance

Réparations. Échanges. Articles de Chasse.

QUINA CHABLY

Vente en Gros: C. DESPLAGE, Lyon

Hors Concours, Export du Jury aux Expositions Universelles de Lyon

